

# LE TEMPS

13.12.2019, Marie Maurisse

## Un fongicide controversé banni des champs suisses.

Plus de 6 mois après l'Union européenne, Berne interdit le chlorothalonil, dérivé du benzène, dont 45 tonnes ont été déversées sur les cultures suisses en 2017 et qui est considéré comme « probablement » cancérigène.

En suivant ce mouvement à la lettre, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a récemment publié une liste des pesticides les plus utilisés en Suisse. Selon l'OFAG, les informations ont pour objectif « de suivre l'évolution de leur utilisation depuis 2008 ». Malheureusement, ces données sont incomplètes et inutilisables, en particulier parce que les quantités utilisées sont présentées sous forme semi-quantitative (par exemple < 1 tonne, entre 10 et 30 tonnes), ce qui manque de précision.

Balear, Bravo, Cherokee... Voilà les noms des principaux fongicides à base de chlorothalonil qui doivent d'ores et déjà être bannis des rayons des fournisseurs suisses. La liste complète sera publiée mardi dans la Feuille officielle. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a annoncé hier matin le retrait obligatoire et immédiat de ces produits et l'interdiction de leur utilisation dès le 1er janvier 2020. Cette décision paraît abrupte, mais elle intervient en réalité à la fin du processus de réexamen de cette substance, qui a pris plusieurs mois.

L'Union européenne avait, elle, mis fin à son autorisation fin avril dernier. La députée verte Adèle Thorens Goumaz avait alors interpellé le Conseil fédéral à ce sujet. Elle s'était vu répondre qu'une interdiction serait probable en automne 2019. Berne est donc dans les temps. Pour justifier sa décision, l'OFAG estime que le chlorothalonil « doit probablement être classé comme cancérigène » et qu'il « n'est pas possible d'exclure que certains produits de dégradation de ce fongicide aient des effets négatifs à long terme sur la santé ». Des résidus de cette substance avaient été trouvés dans certaines sources d'eau potable en 2018.

A la fin de l'été, la ville de Lausanne avait même dû renoncer à utiliser certains captages souterrains en raison de quantité de métabolites de chlorothalonil supérieures à la norme de 0,1 microgramme par litre – les métabolites étant les substances organiques de décomposition. Un problème repéré dans 20 stations de mesures du pays et pointé du doigt cet été par l'Office fédéral de l'environnement.

Selon les chiffres communiqués par l'OFAG, 45 tonnes de chlorothalonil ont été utilisées en Suisse en 2017, ce qui représente 2,2% du total des produits phytosanitaires consommés. Ceux de l'année 2018 ne sont pas encore sortis, mais ils montreraient une tendance vers la diminution. Syngenta fabrique l'un des plus connus, le Bravo.

Selon le Fonds mondial pour la nature (WWF), cette interdiction est «une très bonne nouvelle». L'ONG espère cependant que l'application sera celle prévue par Berne, et qu'il n'y aura pas de plainte de la part des fabricants. «Nous espérons que l'OFAG s'orientera maintenant dans cette direction et retirera d'autres substances toxiques de la circulation, ajoute-t-elle dans un communiqué. Par exemple, les insecticides pyréthroïdes et organophosphorés, qui sont très toxiques pour les organismes aquatiques.»

### Contre le mildiou

Même satisfaction du côté de l'Union suisse des paysans (USP), qui n'a pas été surprise par la décision de l'OFAG. «Si ces produits sont cancérigènes, il faut les retirer, assure Francis Egger, membre de la direction. Là au moins, la situation est claire. De toute façon, nous conseillons depuis des mois à nos membres d'utiliser des produits de substitution.» La coopérative Fenaco avait d'ailleurs renoncé à en vendre il y a quelques semaines.

Mis sur le marché dans les années 1970, le chlorothalonil était utilisé par les agriculteurs pour éradiquer certains champignons pathogènes qui peuvent être dévastateurs sur les cultures, tel le mildiou. Il était particulièrement dispersé dans les champs de blé, de pommes de terre, mais aussi sur les vignes, et sur certaines plantations maraîchères (choux, melons, salades, tomates...).

Pour Stéphane Teuscher, directeur de ProConseil, l'interdiction du chlorothalonil ne met pas spécialement les paysans dans l'embarras, dans la mesure où il existe plusieurs alternatives comme le cuivre ou des produits de substitution à base de strobilurines, comme le fongicide Melody, fabriqué par Bayer. «Le seul problème, nuance ce spécialiste, c'est qu'en se privant du chlorothalonil, la gamme de molécules à disposition pour traiter les champignons se réduit, et sur le terrain, cela pourrait augmenter les résistances.»